



Paris, le 30/10/2020

COMMUNIQUE

La crise sanitaire Covid-19 et la crise économique qui en découle, mettent en évidence le **contre-sens de certaines réformes actuelles**, qui ne répondent plus aux enjeux sociétaux de notre époque. Il en va ainsi de **l'ouverture à la concurrence du réseau de transport en commun urbain en Ile-de-France**, dont les salariés de la RATP ne sont pas demandeurs.

Loin d'être une fatalité, cette ouverture à la concurrence est **un choix du gouvernement et de la région**, qui devront porter l'entière responsabilité des conséquences sociales qui en découleront.

Dans un marché déficitaire par nature, **la concurrence entraîne inmanquablement vers le low-cost, le prix étant le critère essentiel, avec tous les effets néfastes induits.**

L'Île-de-France constituera **un cas unique en France**, où le cœur de la métropole sera potentiellement exploité par plusieurs compagnies différentes.

Pour l'utilisateur de transport en commun, c'est la promesse d'une **complexité accrue**, d'une **qualité de service tirée vers le bas** et probablement d'une **sécurité moindre**.

Pour le salarié, c'est la certitude de **conditions de travail dégradées** et d'une **rémunération au prix du marché, éloignée de ses qualifications et de la pénibilité de son emploi.**

Pour le contribuable, c'est la garantie de supporter des **coûts inutiles** liés aux lourds processus de mise en concurrence, à la **rémunération d'actionnaires** et à une **technocratie galopante**, notamment au sein d'Île-de-France Mobilités.

Cependant, dans un contexte où l'Etat prend des mesures toujours plus liberticides, mettant encore plus à mal l'économie du pays, **une grève dans les transports urbains serait inopportune pour les franciliens**, notamment ceux qui doivent impérativement se déplacer malgré le confinement, souvent plus fragiles économiquement.

C'est la raison pour laquelle, **bien que fermement opposée à la concurrence telle qu'elle se profile, la CFE-CGC Groupe RATP ne se joindra pas au mouvement du 19 novembre 2020**, privilégiant d'autres moyens d'action.

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP - 21, square Saint Charles 75012 PARIS
Téléphone : 01 58 76 80 00 - Télécopie : 01 58 76 80 87 - Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com

ORGANISATION ADHERENTE A LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS CFE CGC
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT CGC